



STAGES VACANCES 2016/2017

INSCRIPTION – JEUNE -18 ans et étudiants

Je soussigné(e) Mlle, Mme, M.
Adresse complète :
Téléphone : E-Mail :

Inscris

mon fils, ma fille Nom : Prénom :
né(e) le :

à l'atelier vacances organisé par l'AAA :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Toussaint : Du 24 au 28 octobre 2016 (5 jours) | <input type="checkbox"/> Été : Du 3 au 7 juillet 2017 (5 jours) |
| <input type="checkbox"/> Hiver : Du 20 au 24 février 2017 (5 jours) | <input type="checkbox"/> Été : Du 10 au 13 juillet 2017 (4 jours) |
| <input type="checkbox"/> Hiver : Du 27 février au 3 mars 2017 (5 jours) | <input type="checkbox"/> Été : Du 17 au 21 juillet 2017 (5 jours) |
| <input type="checkbox"/> Printemps : Du 18 au 21 avril 2017 (4 jours) | <input type="checkbox"/> Été : Du 24 au 28 juillet 2017 (5 jours) |
| <input type="checkbox"/> Printemps : Du 24 au 28 avril 2017 (5 jours) | |

Les activités se dérouleront de 9H00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 chaque jour.

Je règle les frais d'inscription (par chèque, en espèces) :

- 150.00 € pour l'inscription à l'un de nos stages vacances (5 jours)
 120.00 € pour l'inscription à l'un de nos stages vacances (4 jours)

Fournitures, matériels et DVD inclus dans le tarif.

Règlement à l'ordre de l'AAA à joindre à la fiche d'inscription.

Aucun remboursement ne sera consenti en cas de désistement du stagiaire.

- J'autorise l'AAA à publier ou diffuser la photo de mon enfant prise dans le cadre de l'activité.
 Je n'autorise pas l'AAA à publier ou diffuser la photo de mon enfant prise dans le cadre de l'activité.

Les dates et heures d'activités sont à respecter pour le bon déroulement de l'atelier.

Pour toute absence de mon enfant à l'une des séances, j'aviserai les responsables de l'Atelier. Je dégage l'AAA de toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir à mon enfant lors des trajets parcourus (aller ou retour) pour participer à ces activités.

Lu et approuvé, à le
Signature ¹ :

Comment avez-vous connu l'AAA ?

- Presse Etablissement scolaires Autre :
 Radio Bouche à oreille

¹ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »